

CONTRAT D'INSCRIPTION – 2025 / 2026

ETABLISSEMENT

Dénomination sociale : EARL le Picotin
Adresse : La Tiquerie 50000 Saint-Lô
Téléphone : 0233061414 / 0607088865 Courriel : jularno@gmail.com

CAVALIER / CAVALIERE

Nom et prénoms : _____ Licence n° _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ / ____ Courriel : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Personne à contacter en cas d'urgence : Nom _____ Téléphone : ____

Comment avez-vous connu le centre équestre ?

☐ Bouche à oreille ☐ facebook ☐ instagram ☐ site internet ☐ école ☐ publicité au cinéma ☐ autres _____

Je soussigné(e), atteste avoir pris connaissance et accepter les conditions générales de vente du présent contrat.

☐ J'atteste avoir recueilli un avis médical favorable et ne présenter aucune contre-indication à la pratique de l'équitation.

☐ J'ai été informé que la souscription d'une licence implique la collecte de mes données personnelles par le club et par la FFE pour l'exécution des services dont je bénéficie.

☐ En souscrivant une licence, j'ai pris connaissance et j'accepte la politique de confidentialité de la FFE accessible à l'adresse www.ffe.com/rgpd.

☐ Je reconnais avoir pris connaissance des conditions d'assurance responsabilité civile et individuelle accident offertes par la licence FFE, ainsi que des modalités permettant de souscrire des garanties complémentaires détaillées dans le présent contrat, sur ma page cavalier depuis le site www.ffe.com et sur equi.generalif.fr.

☐ Je reconnais avoir parfaitement conscience de la différence d'indemnisation entre les garanties d'assurance de base offertes dans la licence FFE et les garanties complémentaires payantes proposées. Je fais ainsi le choix suivant :

☐ Je souscris les garanties d'assurance individuelle accident offertes avec la licence FFE ou j'ai déjà souscrit à une licence FFE n° _____.

☐ Je souscris une garantie complémentaire payante auprès d'Equi#Generali, directement sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur www.pezantassure.fr.

☐ Je refuse les assurances offertes par la licence FFE et justifie être assuré(e) en « Responsabilité civile », garantissant les conséquences financières que ma pratique pourrait causer à autrui, et le cas échéant être assurée en « Individuelle accident », indemnisant les dommages corporels qui pourraient m'être occasionnés.

Nom de l'assureur : _____ Contrat n° _____

☐ J'accepte que mes coordonnées soient communiquées aux partenaire de la FFE et qu'ils puissent me faire parvenir des informations.

☐ J'accepte d'être recensé(e) dans le fichier informatique du club et bénéficie directement auprès du club d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée.

☐ J'accepte l'utilisation de mon image par le club dans le cadre de la pratique de mes activités équestres.

☐ Je refuse l'utilisation de mon image par le club dans le cadre de la pratique de mes activités équestres.

☐ J'atteste avoir pris connaissance le règlement intérieur du centre équestre, annexé au présent contrat.

Date et signature (précédée de la mention lu et approuvé) :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. Tarifs

Les prix des prestations proposées par le club sont affichés dans l'établissement et s'entendent toutes taxes comprises comprenant la TVA en vigueur au jour de facturation. Ces tarifs pourront faire l'objet de modifications consultables par voie d'affichage, sur le site du club ou transmises au cavalier par email et/ou par courrier. Le cavalier se verra remettre une facture correspondant à chaque prestation réalisée.

2. Licence FFE et assurances

Le club est adhérent de la FFE et à ce titre peut proposer à ses cavaliers de souscrire une licence fédérale pratiquant ou compétition. La licence pratiquant permet de passer les examens fédéraux (Galops, Degrés) et de bénéficier réductions ou tarifs préférentiels sur les équipements et les loisirs dans le cadre des Avantages Licence. La licence compétition permet de participer aux compétitions fédérales.

Tout licencié ayant renseigné son adresse email peut recevoir Le Mel Cavalier FFE contenant les informations pratiques sur les partenariats – notamment sur les plus grands concours – et disposer d'un accès privilégié sur www.ffe.com grâce à sa Page Cavalier FFE.

La pratique de l'équitation peut exposer un cavalier à des risques d'accident et/ou de dommages corporels. A ce titre, il est vivement recommandé au cavalier de souscrire une assurance responsabilité civile ainsi qu'une assurance individuelle accident. La licence FFE permet de bénéficier gratuitement d'une assurance responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par le cavalier, ainsi que d'une assurance individuelle accident pour les dommages subis par le cavalier. Le montant des garanties est détaillé dans le présent contrat et consultable sur ma Page Cavalier FFE depuis le site www.ffe.com ou sur equi.general.fr. Le cavalier s'engage à consulter attentivement le montant des garanties offertes et le cas échéant peut solliciter la souscription d'assurances complémentaires permettant une meilleure couverture.

3. Règlement Intérieur

Le cavalier et ses accompagnateurs s'engagent à respecter ce règlement intérieur applicable au sein du club et annexé au présent contrat. Tout manquement au règlement intérieur peut donner lieu à une sanction, voire même à l'exclusion.

4. Protection des données personnelles

L'établissement équestre dispose d'un fichier informatique recensant des données fournies par les clients qui y ont expressément consentis. Ce fichier a pour finalité la gestion des activités quotidiennes de l'établissement et notamment l'organisation des leçons d'équitation, la vie quotidienne de l'établissement équestre, l'inscription aux stages et compétitions sportives, etc.

Seules les personnes ayant des fonctions de secrétariat et d'encadrement au sein de l'établissement ont accès à ces données dans le cadre de leur mission.

Les données sont conservées 5 ans après la fin de la relation contractuelle. Toute personne ayant fourni des données personnelles dispose directement auprès de l'établissement d'un droit d'accès, de portabilité et de rectification, conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée. Il peut exercer ses droits par l'envoi d'un simple courriel à l'adresse mail de l'établissement :

5. Droit à l'image

Le cavalier ou ses accompagnateurs sont susceptibles de faire l'objet de prises de vues individuelles ou collectives lors des activités proposées par le club. Toute personne acceptant la captation cède irrévocablement au club le droit d'exploiter son image à des fins d'information et de promotion des activités du club sur son site Internet, des flyers ou sur tout support existant ou à venir sur le territoire français. Toute personne s'opposant à la captation et/ou l'utilisation de son image doit expressément en informer le club.

6. Modalités de rattrapage

Lorsque le cavalier s'inscrit pour une séance, un stage, une compétition ou toute autre prestation, un créneau horaire lui est réservé, permettant ainsi la gestion de la cavalerie, des installations sportives et du personnel de l'établissement.

- Les cours à la carte doivent être annulés la veille au plus tard pour ne pas être débités de la carte.
- Les cours au forfait sont perdus si la cavalière ou le cavalier est absent.